

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2011



Photo JSA

N° 26

SAINT-VINCENT-DE-REINS

Conseil municipal des enfants



Les membres du conseil municipal des enfants arrivent déjà au milieu de leur mandat puisqu'ils ont été élus pour deux ans.

Voilà donc un premier bilan à mi-parcours :

- Nous avons repéré les endroits du village où il faut ajouter des poubelles.
- Nous avons participé au choix du matériel du city-stade.
- Nous avons écrit deux journaux, distribués dans les boîtes aux lettres.
- Nous avons réfléchi aux problèmes de sécurité routière à Saint Vincent et nous avons proposé de mettre des panneaux aux entrées du village.
- Nous avons participé au défilé du 11 novembre.
- Nous avons porté les colis aux aînés à l'hôpital.
- Nous avons participé aux vœux du maire.

Alors les enfants, qu'avez-vous fait cette année ?

- J'aime bien le goûter qu'on fait après la réunion !
- On peut apporter nos projets.
- On a des idées, d'autres idées que les adultes.
- On se sent utile.
- Les adultes ne se rendent pas toujours compte de ce que l'on pense. Au conseil on peut dire nos idées.
- On se fait entendre.

Qu'est-ce qui vous plait dans le fait d'être conseiller municipal ?



Sortie-découverte :
Balade avec les GPS

Octobre 2011

MAIRIE
DE
SAINT-VINCENT-DE-REINS
69240

Téléphone : 04.74.89.60.15

Télécopie : 04.74.89.68.34

mairie@st-vincent-reins.mairies69.net

Saint-Vincent-de-Reins le 23 décembre 2011

Marius AULAS, Maire

*Aura le plaisir de vous présenter ses vœux à
l'occasion de la nouvelle année
Le dimanche 08 janvier 2012 à 11 heures 30
à la Salle Polyvalente
Et sera heureux de partager avec vous
le verre de l'amitié*

Calendrier des manifestations à Saint-Vincent-de-Reins pour l'année 2012

08 janvier	Municipalité	Vœux du maire	11H30	Salle Polyvalente
19 février	Chasse	Repas de la chasse		Salle Polyvalente
26 février	OGEC Ecole Champagnat	Théâtre	14H30	Salle Polyvalente
02 mars	Club notre temps	Concours de belote	14H00	Salle Polyvalente
17 mars	Comité des fêtes avec Meaux et Rauchal	Soirée Irlandaise *	20H00	Salle Polyvalente
22 mars	Office du Tourisme Cublize	Cafés en fête **	20H30	Bar "Les Filatures"
23 mars	CATM	Concours de belote	14H00	Salle Polyvalente
14 avril	Comité des Fêtes	Rallye de charbonnière		Journée entière
28 avril	Judo Club	Concours de pétanque	14H00	Au Bourg
05 mai	Comité des Fêtes	Foire	JOURNEE	Village
18 mai	Boules des Filatures	Concours de boules	8H00	Boules des Filatures
12 mai	Classes en "2"	Fête des classes	JOURNEE	Salle Polyvalente
17 au 20 mai	Amis du voyage	Voyage annuel		WEEK END
30 juin	Ecole Champagnat	Fête de l'école	15H00	Salle polyvalente
24 juin	Société de pêche	Concours de pêche	14H00	Etang des Filatures
7 et 8 juillet	Comité des Fêtes	Fête patronale		WEEK END
08 septembre	Boules des Filatures	Concours de boules	7H30	Boules des Filatures
16 septembre	Comité / Groupe des marcheurs	Marche pédestre	JOURNEE	Salle des associations
24 novembre	Classes en "3"	Soirée Beaujolaise	20H00	Salle Polyvalente
01 décembre	Sapeurs Pompiers	Sainte Barbe		Salle Polyvalente
21 décembre	A.P.E.L Ecole Champagnat	Arbre de Noël	18H00	Salle Polyvalente
09 décembre	Sapeurs Pompiers	Arbre de Noël		Salle Polyvalente

* Soirée Irlandaise : Concert avec 2 groupes de musique Irlandaise
Buffet / Buvette (nombreuses bières)

** Cafés en fête : Contes et musiques
"Sagesse des fleuves" voyage conte et musical au fil de l'eau
Réservation au : 04.74.89.68.98

LE TOP SAINT VINCENT DE REINS



Edito

Voilà le numéro 3 du journal réalisé par le conseil municipal des enfants.

Nous en profitons pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2012 !

Bonne et heureuse année !

*Pour les jeunes conseillers,
Coleen et Marie-Emilie*

Nos réalisations en 2011:

- ◇ Comme nous l'avions demandé au conseil municipal des adultes, de nouvelles poubelles vont être installées à Saint Vincent. Merci de bien vouloir jeter vos papiers dedans ! C'est simple et notre village sera bien plus joli ! Attention aussi aux mégots ...
- ◇ Nous sommes très préoccupés de la sécurité routière. Nous avons donc demandé aussi de mettre des panneaux. Ce sera bientôt fait !
Aux Filatures, à Magny et au Mât, des panneaux demandant aux conducteurs de ralentir vont être mis prochainement.
- ◇ Et enfin, nous sommes vraiment contents du magnifique city-stade qui est enfin terminé !!! Il sera inauguré au printemps. Nous espérons que vous viendrez nombreux à l'inauguration, car nous avons réfléchi à une petite surprise...

Lou et Timothée

Circuit GPS



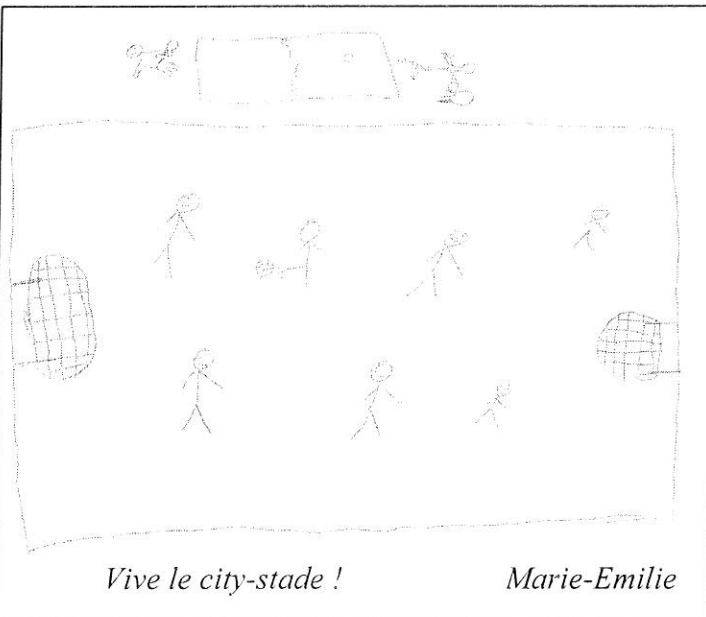
Le 26 octobre nous avons testé le circuit GPS qui va jusqu'à l'ancienne gare. Nous avons beaucoup aimé.

C'était une bonne balade, nous avons pris des chemins que nous ne connaissions pas, et nous avons appris plein de choses !

Si vous êtes intéressés, contactez Monique Fino. Elle vous aidera à préparer votre sortie GPS!

Coleen

Timothée et Laurine



Vive le city-stade !

Marie-Emilie

Poubelles à papier

Grâce à la communauté de communes, des poubelles récupérant le papier vont être installées dans les mairies et les écoles.

On est très content car cela permettra de recycler davantage de papier et il y aura moins de gaspillage.

Alors, on s'y met tous: on essaie de moins gaspiller le papier !

Timothée

Accessibilité

Notre village, comme tous les villages et les villes de France va devoir être aménagé pour faciliter l'accueil et le déplacement des personnes handicapées.

Les trottoirs de la rue principale seront élargis. Les entrées des bâtiments publics seront aménagées.

Les bacs à fleurs seront déplacés.

Ce projet va sûrement être un peu long, il y a beaucoup de travaux, et cela coûte cher !

Nous trouvons que c'est une bonne idée, car ce n'est pas facile de se déplacer quand on est en fauteuil, ou si on est non-voyant...

Lou



Le mot du maire

Tout dernièrement se sont terminés les travaux d'installation du city stade, complété par une table de ping-pong. Cet espace de loisirs à proximité de notre école et du Centre de Loisirs sera sans aucun doute très apprécié des enfants et adolescents.

Nous traversons une période d'incertitude qui nous oblige à la prudence.

- Les toitures de la mairie et d'une partie de l'église seront rénovées ;
- Des travaux d'entretien des murs et de circulation sont programmés au cimetière ;
- Si l'état de nos finances le permet, nous achèverons l'environnement du caveau ; consolidation des murs et aménagement du jardin.

Les chantiers multiples pour satisfaire aux obligations d'accessibilité s'étaleront sur plusieurs années.

L'élaboration d'un PLU (plan local d'urbanisme) sera mené de concert avec la commune de Ranchal. Ce travail très important, qui conditionnera l'avenir de notre commune, s'échelonnera au minimum sur 2 années.

L'augmentation de la population qui doit logiquement résulter de l'approbation de ce PLU est absolument nécessaire pour nos commerces de proximité existants et futurs et pour les services. Dès à présent sachons leur réserver la priorité.

Ce bulletin municipal est l'occasion de vous tenir informés sur les multiples activités, projets et sur la vie de notre village.

Je remercie toutes les personnes qui contribuent à sa confection, le comité des fêtes et toutes les associations pour l'organisation de manifestations qui sont l'occasion de convivialité et d'amitié.

Marius AULAS

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

De 9 heures à 12 heures

et

De 14 heures 30 à 17 heures 30

Samedi De 9 heures à 11 heures

Secrétariat fermé le Mercredi toute la journée

En dehors des heures d'ouverture veuillez appeler **en cas de décès** le 06.77.91.99.66

Concernant les recherches généalogiques elles ne peuvent se faire que les jeudis après-midi de 14 heures 30 à 17 heures. Aucune photocopie des registres ne sera délivrée. Si vous le souhaitez vous pouvez prendre des photos mais sans flash. Nous ne pouvons donner suite aux demandes reçues par courrier.

Budget communal

	Réalisé 2010	Prévisions 2011
D'où vient l'argent ?		
Etat	97 061,06	94 747,00
Département	18 421,74	18 000,00
Intercommunalité	109 517,09	109 517,00
Impôts et taxes	140 721,00	148 563,00
Locations immeubles communaux (dont Salle Polyvalente)	52 991,98	57 600,00
Remboursements combustibles (Locataires)	2 442,80	1 100,00
Cimetière - Occupation domaine public	1 784,96	1 400,00
Remboursement rémunération du personnel (dont déchetterie et poste)	14 685,50	12 900,00
Centre de Loisirs	43 067,14	36 000,00
Régie des photocopies	141,45	100,00
Produits exceptionnels	97,71	3 509,00
Cession d'immobilisations		
Opérations d'ordre		
Excédent antérieur reporté	93 879,87	95 881,00
Soit un total de :	574 812,30	579 317,00
Qu'a-t-on fait avec ce budget ?		
Vie de tous les jours (fonctionnement)		
Fournitures	58 004,20	99 100,00
(Eau - Electricité - Carburants - Administratives - Voirie - Petits équipements - Diverses - Centre de Loisirs)		
Entretien	52 635,50	115 000,00
(Bâtiments - Terrains - Voies - Matériel - Maintenance - Documentation technique - Véhicules)		
Assurance	5 735,55	7 000,00
Personnel et honoraires intervenants	226 716,34	253 673,00
(5 agents - Centre de Loisirs - Formation - Déplacements - Élus - Services extérieurs - Notaire - Géomètre - Percepteur)		
Pertes sur créances irrécouvrables		3 600,00
Bibliothèque (Livres - CD - Abonnement)	2 050,72	2 500,00
Fêtes - Bulletin Municipal - Frais postaux - Téléphone - Fax	10 387,96	15 700,00
Impôts et taxes	4 403,00	5 700,00
Subventions dont École	36 758,20	34 500,00
Remboursements des intérêts des emprunts	17 733,61	15 900,00
Cotisation service incendie	14 300,00	14 300,00
Cotisation organismes regroupement	178,10	600,00
Dotation amortissement immos		11 744,00
Soit un total de :	428 903,18	579 317,00
Soit un excédent pour l'année de 145 909,12 € (reporté sur le budget n+1)		
Dépenses extraordinaires (investissement)		
Remboursement capital des emprunts	53 511,27	56 000,00
Acquisition mobilier		10 849,00
Restauration croix église		3 300,00
Dissimulation des réseaux		5 000,00

Toitures mairie Eglise		13 000,00
Bâtiment Caveau (Réaménagement)	63 994,65	59 475,00
Acquisition immeuble bourg		55 500,00
Informatisation de la bibliothèque		8 000,00
Travaux d'office (immeuble menaçant ruine aux Filatures)		2 000,00
Matériel et outillage voirie	8 749,86	
Aménagement Ensemble Polyvalent et CLSH	10 375,27	4 250,00
Centre de Secours	49,11	
Divers bâtiments (vitraux de l'église)	1 566,76	
Réalisation documents d'urbanisme		10 000,00
Acquisition terrains (réserve foncière)		32 500,00
Aire de jeux city-stade		85 000,00
Poteau Incendie		2 500,00
Subventions d'équipement versées (hors opérations)	54 220,77	1 386,00
Garde corps Magny	1 300,05	1 199,00
Défilibrillateur	2 376,45	
Dépenses imprévues		700,00
Soit un total de :	196 144,19	350 659,00
Recettes extraordinaires (investissement)		
Récupération TVA (sur travaux faits 2 ans avant)	50 930,08	13 680,00
Subventions pour caveau	34 311,07	15 532,00
Subventions pour Salle Polyvalente	32 600,00	
Subvention Amendes de police	555,00	
Subventions pour Aire de Jeux City Stade		29 750,00
Subventions pour toiture église / mairie		4 550,00
Subventions pour Immeuble Bourg		10 000,00
Subventions pour PLU		3 000,00
Subvention pour matériel informatique		2 625,00
Emprunts (capital) (immeuble Bourg : 50 000 et Aire de jeux : 60 000)		110 000,00
Résultat reporté	86 811,30	99 050,00
Excédent fonctionnement année précédente	89 987,00	50 028,00
Amortissements		11 744,00
Cession d'immobilisations		700,00
Soit un total de :	295 194,45	350 659,00
Soit un excédent de 99 050,26 €(reporté sur le budget n+1)		
Centre de Loisirs - Compte de résultats 2010		
Dépenses		
Toutes les dépenses de l'Accueil de Loisirs	51 971,68 €	
Recettes		
Participation des parents	13 923,85 €	
Subventions CAF	17 328,03 €	
Subventions MSA	1 454,49 €	
Remboursement avances frais ALSH Cublize	127,00 €	
Soit un coût pour la commune de	19 138,31 €	

Etat Civil

NAISSANCES

Année 2010

19 janvier	NOTON-PLASSE Anaé
30 avril	DAVID Oscar
9 mai	GUILLAUME Anatolie Jeanne
20 mai	DEBRIL Tiphaine Valérie Syrine
1 ^{er} octobre	GRATIER DE SAINT LOUIS Angèle Marie Alice
28 octobre	FOUGERARD Mélyne
11 décembre	ANTOINE Elisa Ninon Violette



Année 2011

6 avril	DEPIERRE Axel
22 avril	VIAL Yanis
16 mai	LEMEUNIER Louison Pierre Philippe
18 juillet	MORENT Lucca Bernard Michel
13 octobre	VADEBOIN Julia Elena

MARIAGES

Année 2010

17 avril	CLOVEL Olivier Antoine Mario et RONCHI Aurélia Franciane Angèle
22 mai	DERESSE Bernard et FORESTIER Maud Jeannette Maria
18 septembre	SERRIERE Xavier et ROSSIGNOL Corinne Anne Gabrielle

Année 2011

30 avril	THUILLIEZ Yann et SADOUDI Soraya
03 septembre	CHUZEVILLE David et CHAMPALLE Carine Marie-Joe

DÉCÈS

Année 2010

22 janvier	LACHAIZE Jacques Bernard
11 février	DARPHIN Louis Joseph
28 mars	VINCENT Veuve CHARRE Ginette
28 août	PATAUD Claude Marcelin Auguste
31 octobre	GIRAUD Bernard Jean
20 décembre	RODET Epouse BRUGIONI Maryse Renée
30 décembre	MAZOYER René Ernest Pierre

Année 2011

6 mars	JAME Patrick Georges Léon Louis Francis
29 mars	BURNICHON Georges Charles
01 octobre	ANNIEL Epouse DURAND Nicole Françoise Clotilde
27 octobre	DARMAIZIN Veuve DUBUIS Paulette Marie Pierrette
30 octobre	FARGEAT Veuve CHERVIER Marguerite Marie
02 novembre	VERNET Madeleine Marcelle

Accueil de Loisirs « Arc en Ciel »

« Des activités adaptées aux enfants et des jeux pour jouer tous ensemble ! »

L'accueil de Loisirs fonctionne durant les mercredis et vacances scolaires d'hiver, de printemps, d'été (juillet et fin août), de la Toussaint et de Noël.

Il accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans autour d'activités socio-éducatives, culturelles et sportives.

Deux groupes sont proposés :

les 3 à 6 ans avec Soso et les 7 à 12 ans avec Nana.

Cela permet aux enfants de suivre des activités adaptées à leurs âges et aux animatrices de respecter le rythme des enfants.

Des programmes toniques et variés sont proposés pour toutes les tranches d'âges (activités manuelles, ateliers cuisine, activités en extérieurs : canoë kayak, VTT, poney,... sorties dans des parcs de jeux, piscine, grands jeux à thème, etc ...)

Durant les vacances et mercredis, un fil conducteur permet aux enfants de se situer et d'apprendre à construire un projet à travers les différentes étapes de réalisation, de se repérer dans le temps.

Des vacances à thème :

Février 2011 : découverte de l'univers magique et humoristique de « Dino et Shirley », les enfants ont découvert l'univers de la magie, du cirque de ce « duo » et ont créé un spectacle qu'ils ont présenté et joué devant leur famille !

Avril 2011 : découverte de peintres contemporains et techniques de peinture, d'illustration (dessin), de sculpteur et technique béton cellulaire.

Les enfants à travers des jeux, des ateliers de peinture et sculpture ont créé, appris à sculpter et réaliser des œuvres. Ils ont pu montrer leur travail lors d'une exposition le dernier jour des vacances avec les familles.

L'ENCADREMENT

Les animatrices qui encadrent vos enfants sont stagiaires ou diplômés du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) dont une titulaire du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

Notre accueil de Loisirs est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

HORAIRES D'OUVERTURE

De 7h30 à 18h00.

Possibilité de venir en demi-journée et de manger à l'accueil de loisirs.

Les goûters sont fournis par nos soins.

Pour les repas, le mercredi se sont les parents qui les fournissent et pour les vacances les repas viennent d'un traiteur.

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

Pour les mercredis :

Inscriptions en mairie ou par téléphone au 04 74 89 60 15 ou à l'accueil de loisirs au 04 74 89 60 88

Pour les vacances scolaires :

Inscriptions uniquement aux permanences de l'accueil de loisirs.

Pour toutes informations concernant le règlement financier des journées de votre enfant à l'accueil de loisirs, ou des aides de la CAF et de la MSA, contactez Mme Magalie Depierre.

Si vous souhaitez nous rencontrer, découvrir l'espace de loisirs et jeux d'ARC EN CIEL, vous pouvez passer nous voir les mercredis et vacances scolaires.



L'équipe d'animation Nadège Gardian et Solange Noilly

Circuit GPTO à Saint Vincent

Voici quelques extraits des textes que vous pourrez entendre si vous vous promenez avec « GPTO » à la main...

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez plus : allez chercher un boîtier GPS, et vous voilà parti pour une promenade passionnante, qui dure environ une heure et demie ! Nous vous tiendrons informés par voie de presse lorsque nous saurons où retirer les boîtiers.

« C'est à Saint Vincent qu'un ouvrier inventa « la jeannette », métier capable de filer 20 bouts de coton au lieu d'un seul ! Malheureusement son nom n'est pas passé à la postérité... On pense que ce serait un ouvrier de Pierre Lacroix, qui faisait travailler aux toiles de nombreux ouvriers façonniers à domicile.

Le village entra dans le XXème siècle, fort de son agriculture et de son industrie, de ses 20 cafés, de ses bouchers, boulangers, épiciers, sabotiers, maçons, charpentiers, tailleurs, horlogers... ! »



« Ecoutons à présent le frère Philippe nous parler de cet endroit (l'ancienne gare)

« Deux hôtels-restaurants accueillaien les voyageurs... La ligne ferroviaire d'Amplepuis à Saint-Vincent de Reins possédait, au Pont de la Côte, sa tête de ligne. De loin on entendait le bruit de la vitalité de ce hameau industriel. Le train soufflait, sifflait, manœuvrait, aux ordres de la corne du chef de gare ... Le cri lancinant de la scie vrillait les tympans. Le moulin tictaquait... Les gens s'interpellaient... Le soir des jours dominicaux, ou festifs, les cafés regorgeaient de clients de tous âges. C'étaient des causeries, des discussions véhémentes, des cris, parfois des disputes... »

« La Madone fut construite en 1879 grâce notamment à l'abbé Bourdelin. Elle fut transportée dans un char à bœufs. Le frère Philippe raconte que ces mêmes bœufs devinrent « célèbres » à St Vincent et dans les communes environnantes : en effet, le jour où la statue devait être bénie à l'église, on s'aperçut qu'il serait fort difficile de la descendre du char et de la transporter. On fit donc entrer les bœufs dans l'église et il parait qu'ils se comportèrent fort bien durant la cérémonie !

La Madone fut inaugurée le 15 août 1879. Les maisons s'illuminèrent à cette occasion. La tradition est d'ailleurs restée dans notre village d'illuminer les fenêtres le 15 août. »

« Nous voici à Casse-Froide ; Certains disent qu'il y gèle parfois même en plein été .

Il existait ici un café dans lequel on pouvait louer des chevaux afin de monter des matériaux par la route très pentue. Les chevaux montaient jusqu'au Pavillon, d'où ils redescendaient tout seuls ! Sur la façade de la maison figurait l'inscription : « chevaux de renfort ».

Vous êtes devant l'ancienne usine Fillon.

Vous pouvez apercevoir une ancienne roue à eau. »

Les Amis Du Voyage

En 2011 c'est avec 39 personnes que nous allons dans le pays Catalan.

Beaucoup de choses à découvrir (les écluses, Collioure, Perpignan, etc...)

Malgré les bouchons, le retour s'effectue dans la bonne humeur grâce aux chansons, parties de cartes, et toujours avec notre conducteur attiré.

A l'année prochaine

La Responsable

PAYS CATALAN

1^{er} jour : Destination Béziers – Alenya

Départ par l'autoroute de la Vallée du Rhône avec son traditionnel petit déjeuner en cours de route. Pause déjeuner à Béziers avec une promenade en bateau sur le canal du Midi pour poursuivre l'après-midi. En fin de journée installation au village-club Le Domaine du Mas Blanc à Alenya suivi d'un dîner avec son cocktail de bienvenue et sa soirée animée.

2^{ème} jour : Collioure – Perpignan

Départ pour Banyuls avec une dégustation de vin dans une cave. Puis route vers Collioure avec une ballade commentée en petit train pour découvrir ce petit port catalan.

Retour à Alenya pour déjeuner.

L'après-midi visite guidée de la capitale catalane "Perpignan".

Dîner avec soirée animée pour terminer cette journée.

3^{ème} jour : Catalogne Espagnole

Départ pour l'Espagne en passant par le tunnel du Perthus. A Figueras, visite du Musée Salvador Dali, suivie d'un déjeuner. L'après-midi, départ pour Gérone, surnommée la "ville des quatre rivières", visite guidée de cette cité typiquement médiévale située sur un promontoire.

Retour en France à Alenya pour le dîner.

4^{ème} jour : Narbonne

Départ pour Narbonne avec la visite de la maison de Charles Trénet (natif de Narbonne) avec un dernier déjeuner tous ensemble avant de reprendre la route par la Vallée du Rhône pour rentrer à Saint-Vincent-de-Reins.



Les marcheurs de Saint-Vincent-de-Reins

Les activités du groupe se poursuivent tout au long de l'année, toujours le 3ème lundi du mois. De nouvelles recrues nous ont rejoints, d'autres viendront, nous l'espérons, nous les accueillerons avec plaisir.

Nos randonnées sont diversifiées, de Saint-Vincent aux communes environnantes, leurs chemins n'ont plus de secret pour nous. Elles sont de distance raisonnable, adaptées au groupe et d'une durée de 2 heures à 2 heures 30.

Au retour, salle des associations, nous retrouvons les joueurs de cartes (qui sont des anciens marcheurs) pour un goûter, moment convivial pour tous

Les rendez-vous de l'année 2011

Au mois de mai : découverte du Brionnais, repas à la Chapelle sous Dun.

Au mois d'août : nous pique-niquions à Thel.

Nous terminerons l'année par le repas traditionnel de Noël.

Bonne fin d'année à tous

Le bureau





Le judo club a fait peau neuve ! Cet été nous avons fait une cure de jouvence à notre dojo. Les travaux ont consisté à isoler la salle pour garder des températures confortables quel que soit le temps extérieur. De ce fait, nous évitons les bobos lors de chute sur un tatami gelé... Ces travaux ont été possibles grâce au financement du matériel par la commune. Nous remercions fortement René Teillard pour sa participation active à ce chantier. Au delà de la gestion du chantier en lien avec la mairie, il est venu nous aider à la mise en œuvre.

Nous pouvons ainsi pratiquer notre discipline dans un cadre chaleureux et confortable.

Au niveau des effectifs, nous observons une baisse forte du nombre de judokas. L'année dernière nous pensions que c'était un mauvais passage, mais cette année, nous avons perdu une dizaine de participants. Est-ce l'effet coupe du monde de rugby ??? Habituellement, les départs sont remplacés par des nouvelles recrues. Cette année, nous n'avons pas de nouveau. Dommage...



Nous tenons à conserver ce club de sport actif sur notre commune. Mais pour qu'il puisse poursuivre sa mission, nous avons besoin de vous.



Il est possible que certains points de fonctionnement de notre club ne satisfassent pas tout le monde. N'hésitez pas, venez en parler aux membres du bureau. Nous sommes à votre écoute. Pour cette année, et pour assurer la survie du club, nous allons réduire le nombre de cours en attendant un retour à la normale.

Venez discuter de la vie du club, nous sommes à votre écoute.

Cette année, c'est au tour du judo d'être mis en avant par les médias. Plus particulièrement lors des jeux olympiques où nous attendons beaucoup d'une équipe de France pleine d'énergie et de capacité.



Pour vous permettre de suivre au mieux ces épreuves sportives, nous vous inviterons au mois de juin pour vous présenter les termes et les règles du judo.

J'espère que vous serez nombreux à assister à cette manifestation.

Apprenez le judo et suivez les JO en pro

Club affilié



Les entraînements sont organisés les mercredis à partir de 18 heures :

- 18h à 19h pour les moins de 10 ans,
- 19h à 20h30 pour les plus de 10 ans et adultes.

L'esprit du club veut aller dans le même sens que le code moral du Judo :

Amitié, Courage, Sincérité, Honneur, Modestie, Respect, Contrôle de soi et Politesse.

Tarif : 30 €/ trimestre + 33 €an pour la licence FFJDA
Fourniture du kimono gratuitement
Possibilité de découverte gratuite sur 3 séances

Pour toutes informations, contacter :

Olivier Desloges (04 74 89 67 94), Séverine Chavanon (04 74 64 80 02), Nicole Pelet (04 74 89 64 94)



Club Informatique C@RAM

Le Club a été endeuillé au cours de l'année par le départ de l'un de ses fondateurs, René MAZOYER., Président de l'Association.

Le 4 avril 2011, une Assemblée Générale devait élire un nouveau bureau, il est désormais composé de : Jean Pierre Parthiot qui assure désormais la présidence, Marie Paule Auberger, le Secréariat, Jean Saint - André restant Trésorier.

La continuité du Club peut se poursuivre, malgré la tristesse de ses membres fondateurs, pour qui un maillon important manque.

Les « Anciens » du Club ont proposé de poursuivre la gestion du site internet créé par René Mazoyer, afin que se perpétue entre les habitants et sympathisants de Saint Vincent de Reins, ce lien et cette « bibliothèque d'évènements » qu'est devenu ce site internet. La mise en route est laborieuse, car pour l'instant un seul des membres du club a une compétence suffisante.

Le club a repris ses activités le lundi 19 septembre 2011.

Ses objectifs restent toujours d'initier à l'informatique, et aux différents logiciels « Grand Public ».

Cette année 5 nouveaux membres se sont joints au groupe.

Trois sessions ont été mises en place :

- Initiation
- Perfectionnement, essentiellement destiné au traitement de photos
- Excel

Les formations ont lieu les lundis à partir de 18 heures.



Amicale des chasseurs

Grâce au bulletin municipal, l'association "Amicale des chasseurs de St Vincent" peut s'exprimer, et faire connaître son fonctionnement, le rôle qu'elle assure dans notre commune.

Elle participe aux différentes manifestations communales : la foire avec la traditionnelle pesée du cochon, la dégustation des boudins, ce qui rend la foire plus attractive. La participation avec le comité des fêtes à l'organisation de la fête patronale, ce qui permet une bonne convivialité entre les associations communales.

Comme tous les ans a lieu en fin de journée de foire la pesée du cochon, le poids donné était 76 KG 05 contre le poids réel de 76 KG 032, l'heureux gagnant est Mr Emmanuel DUDU de Mardore, bravo à tous et un grand merci aux nombreux participants.

Grands gibiers : heureusement que celui-ci est encore nombreux sur notre territoire de chasse, car sans lui la chasse serait morose et bien triste et deviendrait de moins en moins passionnante. C'est pour cette raison qu'il devient indispensable et important qu'une entente règne entre le monde agricole et les chasseurs. Le sanglier, bête à problèmes, doit être géré, cette gestion ne peut se faire que si agriculteurs et chasseurs vont dans le même sens. Grâce à la bonne volonté de la plupart de nos agriculteurs, cultivant du maïs sur notre commune, nous avons pu mettre en place un accord qui nous permet l'électrification de leurs parcelles de maïs pour limiter au mieux les dégâts occasionnés par cette espèce.

Nous remercions sincèrement tous les agriculteurs qui ont bien voulu jouer le jeu en nous apportant leur conseil et leur connaissance.

En espérant que cela continue et même s'améliore pour les saisons à venir, avec la même convivialité qui s'est créée entre nous.

1 seul sanglier a été prélevé à ce jour.

Petits gibiers : le lièvre et le lapin restent stable. Reste le faisan, oiseau de lâcher, qui permet de tirer des cartouches et qui augmente la chasse du petit gibier.

Nuisibles : dans l'ensemble nous sommes toutes les saisons à peu près identique.

En conclusion nous remercions tous les agriculteurs pour nous laisser exercer notre sport favori. Pour cela j'en viendrai au repas des propriétaires, exploitants et forestiers, la société se fera un plaisir de vous inviter le dimanche 19 février 2012 à la Salle Polyvalente du village à partir de 12 heures.

Merci à toutes et à tous

Le Président
Jean-Marc CHAMPALLE



CATM

Tout d'abord, une pensée émue pour notre ami René MAZOYER qui nous a quitté au cours de l'année.

Notre concours de belote du mois de Mars a connu un franc succès avec la participation de 84 doublettes.

Merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement de ce tournoi. Les plus vaillants d'entre nous ont participé à l'installation des barbecues pour la cuisson des cochons lors de la fête patronale.



La cérémonie traditionnelle du 11 novembre a été suivie d'un repas aux Filatures, au Relais du Reins.

Le 5 décembre, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie avec un dépôt de gerbe au cimetière.

Un résistant à l'honneur : nous tenons à citer la remise de la médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur à notre ami Louis-Didier TOSATTI. Sa résistance face à l'ennemi l'a entraîné à des sacrifices à la limite du supportable.

Qu'il trouve ici la reconnaissance qui lui est due et nos félicitations.



Comité des Fêtes

Théâtre 12 mars 2011

Une soirée détente avec la troupe « Les amis du théâtre » de Cours, une pièce jouée avec beaucoup de talent, d'humour et très applaudie par les spectateurs.

Rallye 16 avril 2011

Qu'ils soient du Rhône, de l'Ain ou de plus loin c'est toujours avec le même plaisir que les spectateurs viennent voir cette spéciale, et pour patienter certains se restaurent avec une merguez, un sandwich, poussés par un petit coup à boire.

Avec l'aide des 19 ans, la journée s'est passée dans une très bonne ambiance.

Foire 7 mai 2011

Malgré le peu de forains qui répondent à notre invitation, la foire se maintient avec ses fidèles marchands et clients.

Pour remplacer Ginette, Jean-Pierre et Dom ont servi plus de 100 repas à midi et 30 andouillettes le matin à la salle polyvalente, ont été servis aussi chez Michel « bar le Saint Vincent » une cinquantaine de couverts.

Fête Patronale 2 et 3 juillet

Temps très agréable pour ces 2 jours de fêtes : pétanque, lâcher de ballons, spectacle de magie pour le samedi et notre traditionnel cochon grillé le dimanche un peu moins de monde cette année.

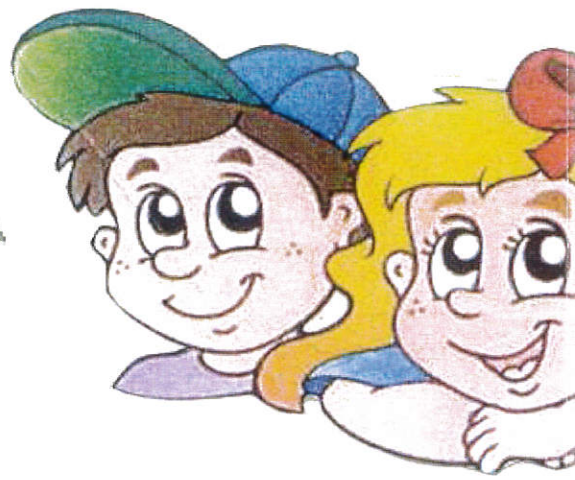
Il faut que toutes les associations se mobilisent pour que ces 2 jours soient réussis.

Marche des cèpes 19 septembre 2011

Seulement 160 marcheurs ! Est-ce la pluie du matin, le manque de publicité ??????

MANIFESTATIONS 2012

<u>17 mars</u> :	Soirée Irlandaise
<u>14 avril</u> :	Rallye
<u>5 mai</u> :	Foire
<u>7 et 8 juillet</u> :	Fête Patronale
<u>16 septembre</u> :	Marche



IL ÉTAIT UNE FOIS L'ÉCOLE CHAMPAGNAT...

Chapitre 1 : Notre équipe éducative

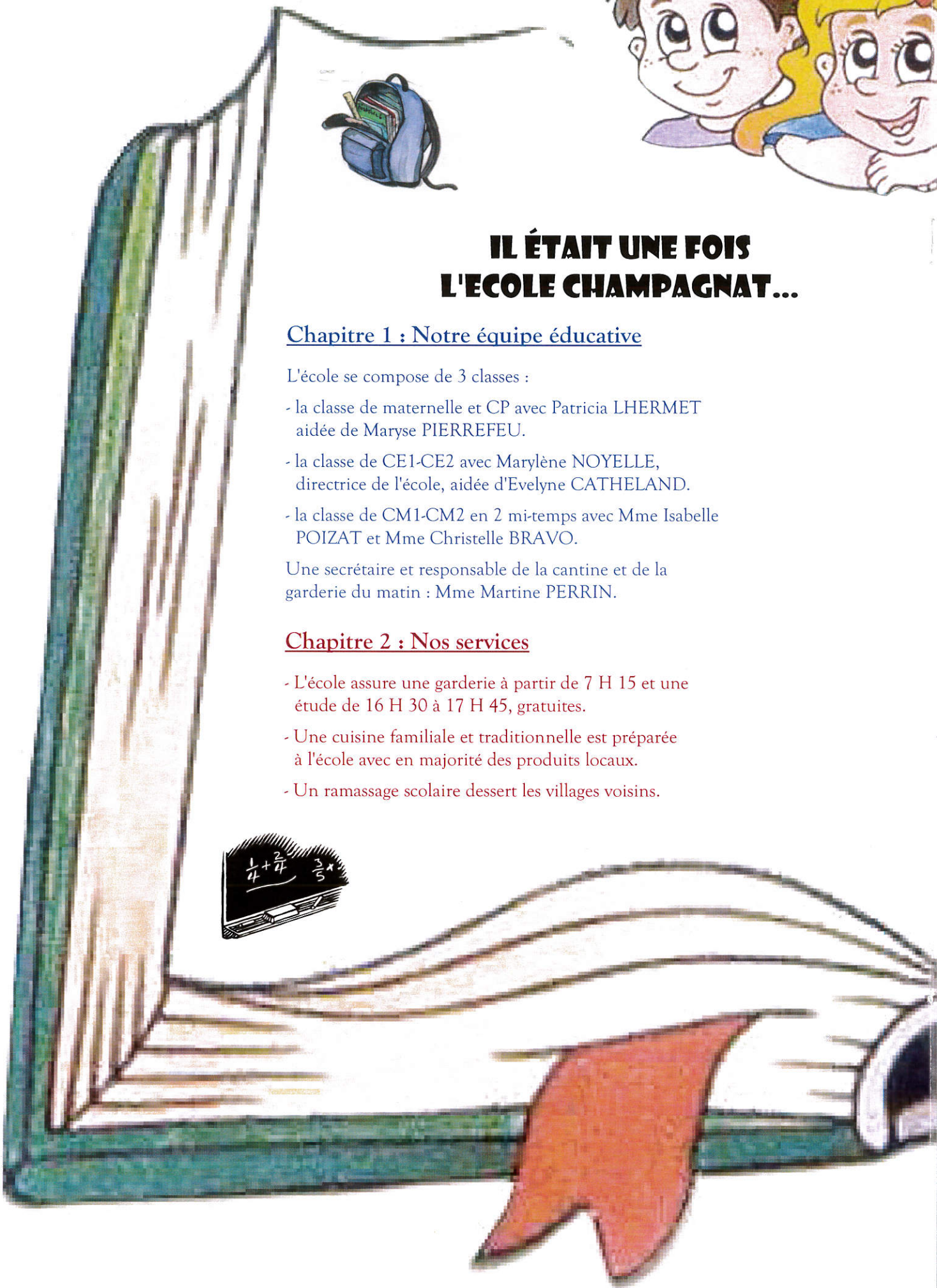
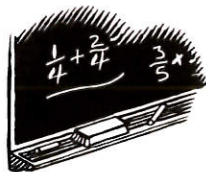
L'école se compose de 3 classes :

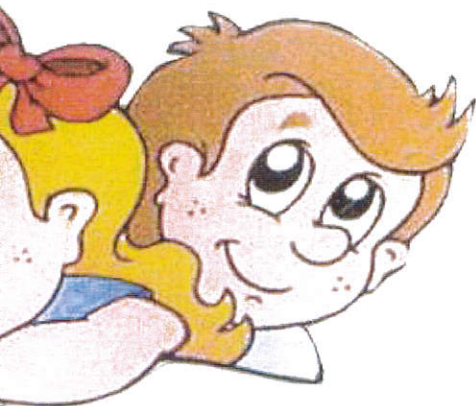
- la classe de maternelle et CP avec Patricia LHERMET aidée de Maryse PIERREFEU.
- la classe de CE1-CE2 avec Marylène NOYELLE, directrice de l'école, aidée d'Evelyne CATHELAND.
- la classe de CM1-CM2 en 2 mi-temps avec Mme Isabelle POIZAT et Mme Christelle BRAVO.

Une secrétaire et responsable de la cantine et de la garderie du matin : Mme Martine PERRIN.

Chapitre 2 : Nos services

- L'école assure une garderie à partir de 7 H 15 et une étude de 16 H 30 à 17 H 45, gratuites.
- Une cuisine familiale et traditionnelle est préparée à l'école avec en majorité des produits locaux.
- Un ramassage scolaire dessert les villages voisins.





Chapitre 3 : Nos projets

Chaque année, les enfants bénéficient de :

- l'anglais, de grande section au CM2, assuré par un professeur qualifié.
- des séances de piscine dispensées aux enfants du CP au CM2.
- la catéchèse, proposée et non obligatoire, aux élèves à partir du CE1.
- un stage de voile pour les élèves du cycle 3.
- une classe de neige aux Estables pour le cycle 3.

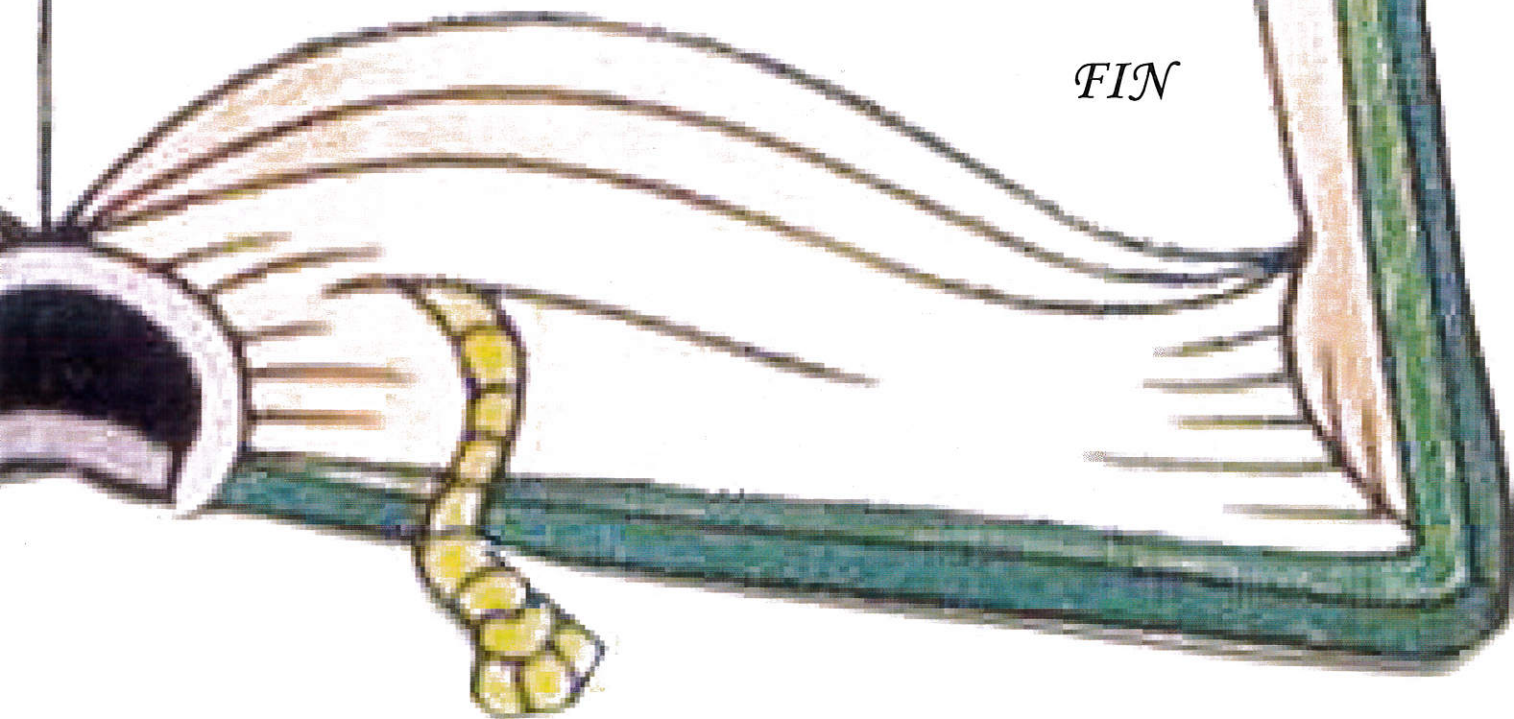
Cette année, au programme, diverses animations :

- spectacle des 3 chardons
- intervention des "Artisans messagers du bâtiment"
- visite de centre de tri à Saint-Vincent-de-Reins
- projet "Ecole de cirque" de Roanne
- formation informatique sur le tableau interactif avec une animatrice de la Communauté de Communes
- prolongement de la formation "Gestes de premiers secours" avec la Croix Rouge
- collecte de "bouchons d'amour" en lien avec l' ADAPEI de Thizy
- "découverte des rivières du territoire" avec des professionnels de la SYRRTA

Ces diverses animations sont réalisées grâce à l'implication et au dynamisme de nos partenaires : mairie – APEL (association de parents d'élèves) – OGEC (organisme de gestion).

**... UN LIEU OÙ LES ENFANTS PROGRESSENT,
S'ÉPANOUISSENT ET VIVENT HEUREUX.**

FIN



Atelier des ca peint

Le point fort du printemps 2011 pour notre association reste la réalisation de l'exposition Artisanale, Amateur, Artistique (c'est notre bon classement des trois AAA)... avec 190 visites au caveau transformé en galerie d'art.

Une vraie amitié se dégage de ces rencontres de créateurs, artisans, avec en plus la joie de faire découvrir leur passion. La mobilisation de tous est au rendez-vous par le bénévolat dans les projets, la réalisation des préparations, la réception des œuvres, le transport et la manutention des matériels. N'oublions pas les heures de permanences pour l'accueil du public, la confection d'un buffet bien apprécié. Merci à tous.

Notre AGO confirme un bilan positif des activités réalisées avec les juniors et les 140 heures d'apprentissage n'ont pas suffi à réaliser le programme de Myriam WYWIAL. C'est ainsi que l'atelier de "mosaïque" est programmé pour janvier 2012.

Parlons des autres projets avec la peinture

"sur verres"

"sur tissu" et notamment "la technique du soleil"

Nous parlerons de 3 peintres :

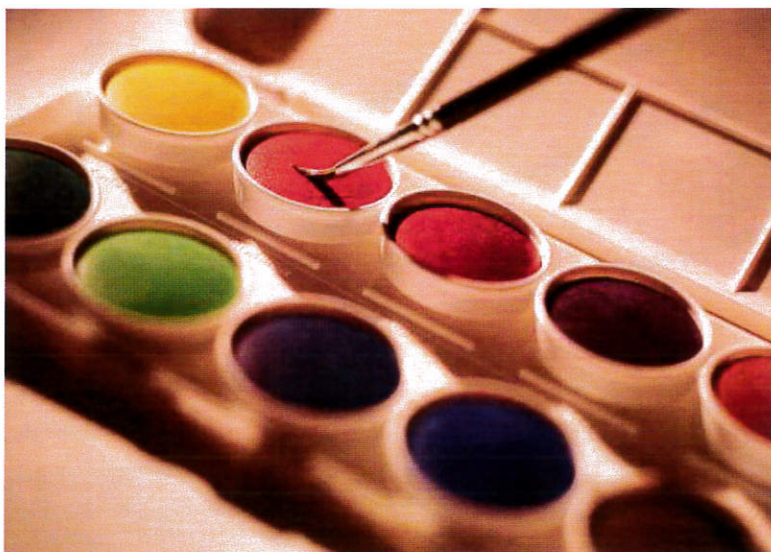
- Toffoli, français, bien connu des transparents dans des tableaux ;
- Verkade, néerlandais,
- Braque, français, promoteur du cubisme.

En avril prochain une sortie est offerte aux élèves et accompagnants et le musée de Villefranche-sur-Saône aura notre visite vraisemblablement.

Quelques places sont disponibles aux cours du samedi. Pour inscrire les juniors vous pouvez appeler la présidente au 06.61.36.03.20 ou mieux encore venir le samedi matin à la salle de peinture du caveau de Saint-Vincent-de-Reins (hors vacances scolaires) de 10 heures à 11 heures.

Au plaisir de vous retrouver.

Fernande ORGANO
Présidente



Club Notre Temps

Nous ont quittés depuis la parution du dernier bulletin :

Madeleine PHILIPPE qui fut présidente du club pendant de nombreuses années et se dévouait beaucoup pour le club.

Anna FOUGERARD

Marguerite PELET

Anne-Marie ROUILLET

René MAZOYER

Nous avons fêté nos conscrits des classes en "0" pour notre repas de Noël le 16 décembre 2010.

Solange CALLANDRY	80 ans
Claudius POLLOCE	80 ans
André CHABERT	80 ans
Monique VADEBOIN	70 ans
Marie Rose SALINAS	70 ans

Nous leur disons Merci pour le pétillant et les brioches pralinées.



4 mars 2011

Toujours grand succès de notre concours de belote avec 78 doublettes. Merci à tous.

15 avril 2011

Repas de printemps à l'Auberge "La Voisinée"

22 juin 2011

Balade gourmande en pays Beaujolais

Matin : visite commentée du Beaujolais avec dégustation dans une cave "dégustation à la charcuterie Bobosse"

Déjeuner à la ferme "Auberge la Bicheronne" à Fareins

Après-midi : dégustation à la chocolaterie beaujolaise

Puis retour à Saint-Vincent-de-Reins

La Présidente
Danielle URREA



Société de Pêche

La saison de pêche 2011 est terminée sur le Reins mais continue sur le plan d'eau des Filatures jusqu'au 31 décembre.

Le Reins toujours riche en truites sauvages avec un apport de truites surdensitaires sur une partie de son cours a donné satisfaction à tous les pêcheurs de truites.

Les chevesnes sont en progression ce qui est assez regrettable car ils sont en compétition avec la truite pour la nourriture. Par contre les beaux spécimens provoquent de belles sensations lorsqu'ils sont au bout de la ligne.

Le gros problème concerne les écrevisses "signal" qui colonisent une bonne partie du Reins. Il a du s'en prendre cette année plus de 3 000 et il y en a toujours autant d'une année sur l'autre, aussi nous avons demandé de pouvoir les pêcher en 2012 jusqu'à la fin octobre.

Le plan d'eau des Filatures a attiré beaucoup de pêcheurs, il regorge de petite friture. Nous avons d'ailleurs prévu d'alviner cet hiver en petits gardons d'une année (150 kg) et en goujons (50 kg) malgré leur prix (21 euros le kg).

Le nouveau contrat de rivière est en route, j'en profite pour souligner le bon travail effectué par les brigades vertes dont la mission est de restaurer les rivières afin d'améliorer leur fonctionnement (rôle épuratoire, habitat pour la faune, circulation des poissons) et de les rendre plus attractives.

Le prix des cartes de pêche ne bouge pas cette année. Elles seront disponibles à partir du 15 décembre dans nos 2 dépôts :

- Bar restaurant des Filatures
- Bar restaurant les 3 Chemins à Magny

Le concours de pêche aura lieu le dimanche 24 juin 2012.

Un grand merci à Marc et à Jean-Paul du comité des Fêtes pour leur précieuse collaboration.



Classes en 1

C'est par un beau matin ensoleillé, le 28 mai 2011, que les « joyeux classards en 1 » au nombre de 53, se sont retrouvés au caveau pour les traditionnelles photos.

Direction le cimetière pour le dépôt de la gerbe et pour se recueillir sur la tombe de l'ancien et regretté président Mr Jacques LACHAIZE.

C'est après la messe, dite par le père ROUILLET, que le défilé, (sur le thème de la musique), put enfin commencer pour la plus grande joie des petits et des grands. Chars, voitures, quad, piétons landaus.... conduits par des petites « stars » ont retrouvé la route du vin d'honneur offert par la municipalité.

Un repas préparé par BARRIQUAND fut servi dans la salle des fêtes animé par Sono Pacific.

Les 10 ans ont fait une danse avec la complicité du DJ poursuivi par les 18/19 ans. De nombreux mini sketches, chants... se sont multipliés dans la journée permettant à chacun de passer une bonne journée.

A la tombée de la nuit, le village a pu assister à la flambée du biberon et du balai.

Une journée, sous le signe de la convivialité, la générosité, l'amitié, qui se termina très tard avec le bal organisé par les classes en 2.

Nous leur souhaitons bonne continuation et leur donnons rendez vous pour la remise du livre d'or.



Un remerciement à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la préparation de la fête.

Le bureau

Les agriculteurs St Vincentais

Le mot du président



Chers St Vincentais

C'est avec grand plaisir que je suis venu m'installer à St Vincent il y a bientôt 2 ans.

Avez-vous déjà pris le temps d'admirer le paysage de St Vincent ?

Changeant de couleurs, suivant les saisons, laissant sur ses prés courrir le gibier, laissant une vache prendre soin de son veau toute l'année, ou encore laissant travailler un agriculteur qui, par passion de son métier cultive, sème et récolte comme il l'entend, comme la nature lui demande....

Néanmoins, l'agriculture à St Vincent reste difficile, aussi bien géographiquement, qu'économiquement ; nos aînés l'ont fait, à nous de ne pas les décevoir, même si, les méthodes changent, évoluent, mais l'esprit reste le même !

Par ailleurs, un village ne s'est jamais développé perdu au milieu des bois, l'agriculture de St Vincent en a fait un village attractif pour de nombreux citadins à qui je souhaite la bienvenue.

De plus, l'année 2012 verra arriver deux jeunes agriculteurs installés sur la commune à qui nous souhaitons beaucoup de courage pour les années à venir.

Pour finir, j'effectue mon métier avec amour, et même si parfois nous sommes "décalés" de la société, c'est pour coordonner au mieux avec la nature et surtout, pour faire de notre métier un métier comme les autres, un métier attractif, oui ! Attractif comme St Vincent !!

Le Président Du Syndicat Agricole de S Vincent.
Jean-Marie Barras



La foire

Cette année encore pour la foire, couennes et buvette ont eu un grand succès !!!

La St Blaise



Comme chaque année pour la Saint Blaise le syndicat agricole s'est réuni à la salle de la mairie.

Plusieurs points ont été abordés :

- les quotas laitiers
- la situation sanitaire
- le prix du lait et de la viande
- la foire
- l'élection du nouveau président et du bureau

Le conseil d'administration est composé ainsi :

Président :	Barras Jean-Marie
Vices présidents :	Raquin André et Philippe André
Trésorier :	Dumoulin Pierre
Secrétaire :	Philippe Nathalie

Les délégués

Laitier :	Barras Jean-Marie
Elevage bovin :	Philippe Alain
Dégâts aux cultures :	Laurent Régis
Fermier :	Philippe André
Structure et développement :	Vallet Frédéric
Ancien exploitant :	Dumoulin Pierre
Jeune agriculteur :	Barras Jean-Marie

Nous remercions André Raquin qui pendant de nombreuses années a assuré la présidence.

Après les élections qui ont clôturé notre assemblée générale, la St Blaise s'est terminée autour d'un bon repas "chez Michel" dans la bonne humeur, avec les membres du syndicat et leurs conjointes.

Agriculture et chasseurs



Les agriculteurs remercient la société de chasse de St Vincent d'avoir préservé les parcelles de maïs des sangliers.

Nous vous remercions d'avoir lu ces quelques lignes !

2011 :

Une année en mouvement pour les Pompiers.



Cette année a été, comme pour beaucoup signe de nombreux changements. En effet, notre casernement a connu un nouveau souffle avec l'arrivée de 5 nouvelles recrues. La majorité de ces recrues est formée, et l'a été avec une extraordinaire motivation. Aussi, nous ne pouvons pas le cacher, avec pas mal de travail en amont pour permettre l'organisation de leur formation initiale.

Rappelons-le, la formation initiale chez les pompiers volontaires est de 35 jours minimum. Cette formation initiale s'inscrit dans un minimum vital, à laquelle s'ajoutent d'autres formations.

Je tiens à remercier l'ensemble de mon équipe. A l'heure à laquelle nous sommes, il est difficile pour chacun de donner de son temps pour les autres. Et d'autant plus que dans la mouvance actuelle, l'individualisme devient un phénomène de société.

On a l'objectif d'apporter le mieux de nous même pour assurer les secours, et des secours de la meilleure qualité possible pour des pompiers volontaires.

Sur l'aspect opérationnel, beaucoup de choses évoluent et assez rapidement je dois dire. Nous faisons presque d'année en année, toujours plus d'interventions.

Sur l'aspect associatif. Même si le monde moderne voudrait enterrer cet aspect associatif, chez les sapeurs pompiers, c'est aussi un fondement. Sans associatif, il n'y aurait sans doute pas de pompiers. Notre Amicale, avec son bureau énergique, est efficace pour créer et faire perdurer les liens entre les gens. Nous avons la chance aussi d'avoir un nouvel élu dans l'Union départementale du Rhône, qui représente la sphère intime de protection et de représentation des Sapeurs pompiers volontaires. Renaud GRATIER de St LOUIS a été élu l'un des trois vice présidents. Il faut savoir que l'Union départementale regroupe près de 6000 adhérents.

Nous avons aussi la section des JSP qui avance et fonctionne bien. Nous avons le principal gestionnaire dans nos murs, en la personne d'Alexandre PASSOT, qui a été récemment élu « représentant des animateurs de JSP du Rhône ». La section des JSP qui regroupe les casernements du bassin d'Amplepuis Thizy représente la principale source de recrutement. Et c'est une valeur sûre.

Notre casernement, bien que tout petit dans un département comme le Rhône, n'a vraiment pas à rougir de ses formes et personnes, bien au contraire, puisqu'on se distingue par notre particularisme et notre engagement.



Nous voulons profondément être proches de la population, notamment lors de notre visite des calendriers. A ce titre là, je rappelle que le casernement est ouvert, lorsqu'il y a des pompiers, pour tous ceux qui désireraient une petite visite ou des renseignements (surtout pour s'engager).

Après ces quelques mots, il me reste à vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles une bonne et heureuse année 2012.

Lt Louis VADEBOIN
Chef de Casernement



Agence Postale Communale

Ouverte tous les jours sauf le mercredi,

▶ **Le lundi et vendredi après midi de 14H30 à 17H00 et le mardi, jeudi et samedi matin de 9H00 à 12H00, téléphone : 04 74 89 66 85.**

Du changement à la poste !

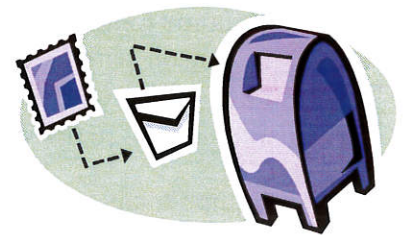
Depuis septembre 2011, la poste a mis en place un nouveau système de retrait via internet qui favorise des retraits en toute sécurité mais aussi en simplicité, plus besoin de remplir manuellement, pour la postière, les imprimés, elle pianote sur son clavier... il ne reste plus qu'à cliquer ! Et l'opération est imprimée et remise au client !

Services financiers :

▶ Les retraits et versements : sur un compte titulaire CCP ou d'épargne sont passés à 350€ par semaine et pour un compte joint à 700€ par semaine.

▶ Il en est de même pour les retraits par carte bleue.

▶ Mandat cash : il reste à 300€ par paiement ou envoi.



Associations :

▶ Pour toute commande de monnaies prévenir 15 jours à l'avance.

Courriers et colis :

Des nouveaux produits sont aussi arrivés,

▶ **le timbre vert : plus économique 0,57€ pour les envois de 20g courrier garanti livré en 48H00, et plus écologique,**

▶ **le timbre rouge garanti désormais livré en 24H00 à 0,60€**

▶ **et le timbre gris écopli à 0,55€ petit tarif et petit voyage !**

Et bien sur, vous pouvez toujours trouver :

▶ *Envoi de colis, lettres, vente de timbres, de colissimo et enveloppes pré-affranchies.*

Autres services :

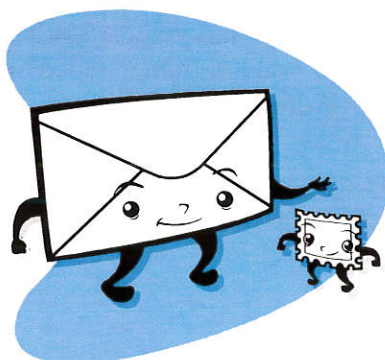
▶ Vente de recharge téléphonique,

▶ Vente de cartes postales du village faites par le club informatique de Saint Vincent.

Pour tout autre service financier : (ouverture d'un compte, transfert d'argent, ...):

▶ *contactez le Conseiller Financier au 04 74 13 85 05 ou votre Bureau Centre : l'Agence de Thizy au 04 74 13 85 02 qui reste votre interlocuteur privilégié.*

▶ **et pour toutes informations concernant vos comptes (fermeture de compte, erreur ou perte de chéquier, carte bleue) contactez au plus vite votre service financier à Lyon au 04 72 72 72 20.**



Paroisse

Messes

Nous avons 2 messes par mois :

Le 2^{ème} dimanche du mois : 10 H 30 des changements par rapport à l'année dernière

Le 4^{ème} dimanche du mois : 9 H00

Une affiche à l'extérieur de l'Eglise vous indique les horaires des messes dans chaque village

Les 4 équipes liturgiques ont "recruté" avec bonheur 2 jeunes pour préparer les messes. Espérons qu'il y en aura d'autres ! Nous en avons besoin !

L'équipe relais est à votre service pour les questions que vous pourriez vous poser. Il y a aussi la maison paroissiale à Amplepuis. De 9 heures à 11 heures des bénévoles vous accueillent pour des projets de baptême ou de mariage, vous renseignent sur la vie paroissiale ou simplement parler et écouter.

Equipe relais : Mme CHABERT ☎ 04.74.89.67.08
Mme TRAMBOUZE ☎ 04.74.89.63.81

Maison paroissiale
14 rue Viderie
69550 AMPLEPUIIS
☎ *04.74.89.31.84*

Funérailles

Au mois de janvier le prêtre ne se déplacera plus (ou de temps en temps) pour célébrer les funérailles.

Ce seront des laïcs qui les conduiront.

Des équipes se mettent en place...

Le manque de prêtre se fait cruellement sentir et les laïcs seront appelés de plus en plus à aider les prêtres.

Pour les funérailles téléphonez à la maison paroissiale d'Amplepuis qui vous mettra en relation avec l'équipe de chaque village.

Musculation

Le nombre des participants reste stable.

Les cotisations annuelles nous permettent de payer les assurances de la salle et d'acheter du matériel pour permettre un entraînement varié.

De plus en plus de jeunes viennent nous rejoindre. Nous vous rappelons qu'après inscription préalable vous pouvez vous entraîner quand vous le souhaitez. Il n'y a pas de professeur. Il est bon lors des premières séances de vous entraîner en même temps que les "anciens" du club qui vous apprendront à vous servir des machines.

Une autorisation parentale sera demandée pour toute inscription de mineur. En effet comme il n'y a pas de professeur ni de personne de permanence, l'entraînement des jeunes mineurs est de ce fait sous l'entière responsabilité des parents.

Place au jeu

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															

Horizontalement :

- 1- Il paraît qu'il y gèle, même en été !
- 2- Eut du courage – Petit mot qui ouvre de grandes possibilités – Style littéraire – Cité voisine –
- 3- Nombre grec toujours usité – Référence de chef d'orchestre – Hameau saint-vincentais –
- 4- ... ou là - Hameau saint-vincentais – Ne s'entend pas à Saint-Vincent -
- 5- Forme de tenir – Pronom – Thérèse ou Bernadette –
- 6- Ville de dépêche – Après, je n'ai plus soif ! – A ramasser à l'automne -
- 7- L'éleveur ne l'oublie pas – Ville chaldéenne –
- 8- Parfois rude à Saint Vincent – Somme ou entreprise –
- 9- Les bûches l'ont été – Elle domine le village –
- 10- Pronom – Article – Terminaison verbale – Outil de liaison –
- 11- Nid d'espions – Outre Atlantique – Prénom en phonétique –
- 12- Cours d'eau bien connu – Cité voisine –

Verticalement :

- 1- Quand il est des fêtes, c'est une association indispensable au village – Verbe ou direction –
- 2- Le meilleur – Au plus haut – Le père Bodet fut celui de Saint Vincent –
- 3- Il y en a beaucoup autour de nous – Demi rire – Soldat américain –
- 4- Canal de dérivation -
- 5- Auxiliaire conjugué – On dit que celle des crapauds n'atteint pas la colombe - Habitudes –
- 6- Une cheminée y culmine –
- 7- Tendre, ingrat ou simplement grand – Consonne double – On aime aller faire son tour -
- 8- Pour Médor ! – Note – Possessif –
- 9- Arbre – Cité bourguignonne – Lettre grecque – Cours d'eau lointain –
- 10- Après bis – Pour jouer –
- 11- Il y en a une à Saint Vincent – Lycée anglais –
- 12- Pour choisir – Auxiliaire conjugué –
- 13- Elle ne passe pas encore à Saint Vincent ! – Article –
- 14- Radio – Se rendra – Pronom –
- 15- Élimée – Le Reins ne reste pas toujours dans le sien.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS AMPLEPUIS-THIZY

La Rénovation de l'Habitat : un enjeu fort pour la CCPAT :

- L'opération PIG de la CCPAT :

Depuis début 2010, la Communauté de Communes du Pays d'Amplepuis Thizy (CCPAT) a lancé l'opération PIG d'une durée de 5 ans qui vise à soutenir la rénovation de **plus de 200 logements sur le territoire**.

Les aides de la CCPAT viennent en complément de celles de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), et sont éligibles aux propriétaires bailleurs ou occupants qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation de leur habitation. Les travaux d'accessibilité au handicap et les travaux d'économie d'énergie sont également finançables notamment dans le cadre du programme « Habiter Mieux » mis en place début 2011 par l'ANAH.

18 mois après son lancement, l'opération connaît un franc succès avec plus de **60 logements en travaux subventionnés** par la CCPAT :

- 50% de l'objectif sur les logements propriétaires bailleurs (destinés à la location),
- 20% de l'objectif sur les logements propriétaires occupants,

La CCPAT a déjà mobilisé près de 157 000€ d'aide pour soutenir ces 60 rénovations, et la somme totale des travaux engagés par les propriétaires s'élève à 1 940 000€HT.

Sur notre Commune, se sont 2 logements qui ont été rénovés par 2 propriétaires occupants.

Nous vous encourageons à vous renseigner sur ce programme auprès des deux opérateurs qui l'animent :

- le **PACT Rhône Ouest** pour le montage des dossiers (**Tel : 04 74 05 35 75**)
- l'**association HESPUL** pour les conseils sur la performance énergétique et sur les énergies renouvelables (**Tel : 04 37 47 80 90**)

Des permanences territoriales sont assurées par le PACT Rhône Ouest en Mairie de **9h30 à 12h** :

Mairie d'Amplepuis : 1^{er} mardi du mois et 3^{ème} mardi du mois (en présence d'Hespul)

Mairie de Thizy : 2^{ème} mardi du mois

Mairie de Bourg de Thizy : 4^{ème} mardi du mois

Mairie de Cours la Ville : 1^{er} vendredi du mois et 3^{ème} vendredi du mois

- Les aides aux travaux de ravalement de façades :

En complément de l'aide aux ravalements de façades à 6€/m² proposé par la CCPAT, **deux aides à l'isolation par l'extérieur** sont désormais possibles (opération temporaire avec un budget limité) :

- **15€/ m²** de façade rénovée pour des matériaux isolants de caractéristiques $R \geq 3,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
- **30€/ m²** de façade rénovée pour des matériaux isolants de caractéristiques $R \geq 3,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ et d'origine végétale à plus de 50%

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer en Mairie.

- Les aides aux Energies renouvelables :

La CCPAT encourage le développement des énergies renouvelables sur son territoire en compléments des aides Départementales et Régionales existantes. Des subventions sont proposées pour les **installations solaires thermiques** (aide de 200€) et les appareils **de chauffage bois à alimentation automatique** (aide de 500€). Les dossiers de demande peuvent être téléchargés sur le site internet de la CCPAT.

Plus d'information sur www.ccpat.org/habitat ou au 04 74 89 58 04.

Bibliothèque Municipale

Elle est ouverte les mercredis de 16 heures à 18 heures, les samedis de 10 heures à 12 heures et le dimanche de 10 heures à 11 heures.

Elle est ouverte à tous, l'inscription est gratuite.

Le prêt est gratuit, il est consenti pour 3 ouvrages et pour 2 CD pour une durée de 15 jours.

Tout document perdu ou détérioré doit être remboursé. Nous demandons aux lecteurs de ne pas réparer un livre abîmé mais de nous le signaler.

Une petite nouveauté..... nous sommes en train d'informatiser la bibliothèque.

Le seul changement pour vous lecteur sera la fiche au fond du livre. Nous complétons ces fiches quand vous prenez un document et de ce fait il nous était possible de voir sur ces fiches si vous aviez lu ou pas le livre. Le logiciel lui ne garde l'historique des prêts que des 4 derniers mois (conformément aux préconisations de la CNIL). Nous vous conseillons donc dès à présent de noter les livres que vous lisez sur un petit carnet style carnet répertoire.

Si vous le souhaitez vous pouvez nous donner votre adresse mail. Comme cela, si nous avons un courrier à vous envoyer nous pourrions le faire directement via internet.

Dès que tout sera en place vous pourrez également consulter à partir du poste en libre accès, le catalogue de la bibliothèque (livres et CD appartenant à la Bibliothèque).

Prévention des cambriolages

De nombreux cambriolages sont commis dans la journée, lorsque vous êtes au travail, pendant que vous allez faire vos courses, ou lorsque vous partez en vacances...

Etre victime d'un cambriolage, cela n'arrive pas qu'aux autres et quelques bons réflexes peuvent permettre de ne pas tenter les voleurs et de protéger votre habitation.

Adoptons les bons réflexes



- Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à verrouiller mes portes et fenêtres et à bien fermer mes volets. Je ferme également mon garage et mon portail.
- Je ne laisse pas mes clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs.
- Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant déborder ma boîte aux lettres.
- Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant.
- Je ne laisse pas mes valeurs à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portables...)
- J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.
- J'adopte une "vigilance citoyenne" : j'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17).
- Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects.

Elections

Principe - Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire entre le 2 janvier et le 31 décembre de chaque année.

Conformément à l'article R. 5 du code électoral, les demandes d'inscription seront recueillies en mairie jusqu'au samedi 31 décembre 2011 inclus, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Qui peut être électeur ? - Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française. (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

Soit à la mairie de votre domicile,

Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,

Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,

Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées,

Soit par courrier en envoyant à la Mairie, le formulaire d'inscription et les pièces exigées (vous pouvez télécharger ce formulaire via internet et le lien suivant : <http://vosdroits.service-public.fr/R16024.xhtml>)

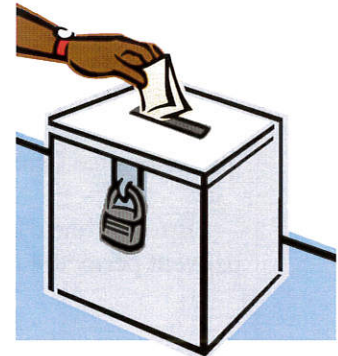
Pour information

L'élection présidentielle aura lieu les 22 avril et 6 mai 2012

Les élections législatives auront lieu les 10 et 17 juin 2012

Déroulement d'un vote : Vous munir :

- soit de votre carte d'électeur + une pièce d'identité,
- soit d'une pièce d'identité seulement,
- soit de votre carte d'électeur



Opération de vote

Le personnel du bureau vérifie que vous êtes bien inscrit dans le bureau de vote.

Vous devez prendre une enveloppe et au moins 2 bulletins de vote (pour préserver la confidentialité du choix). Il est également possible de se rendre au bureau de vote avec les documents électoraux reçus au domicile.

Vous devez ensuite obligatoirement vous rendre à l'isoloir avant de vous présenter devant l'urne.

Les membres du bureau vérifient votre identité et s'assurent que vous n'avez qu'une enveloppe, puis ouvrent l'urne pour vous permettre d'introduire l'enveloppe. À cette étape, vous êtes le seul à avoir le droit de toucher l'enveloppe.

Vous signez ensuite la liste d'émargement. En cas de refus, la personne chargée des émargements le fera à votre place et si vous n'en n'êtes pas capable, un électeur de votre choix pourra le faire en inscrivant "l'électeur ne peut signer lui-même". Enfin, la date du scrutin est apposée sur votre carte qui vous est rendue.

Le recensement

Toute la population de **SAINT-VINCENT-DE-REINS** sera recensée entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2012

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2012, **Saint-Vincent-de-Reins** est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, **vous êtes concerné**.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2012. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 18 février 2012.

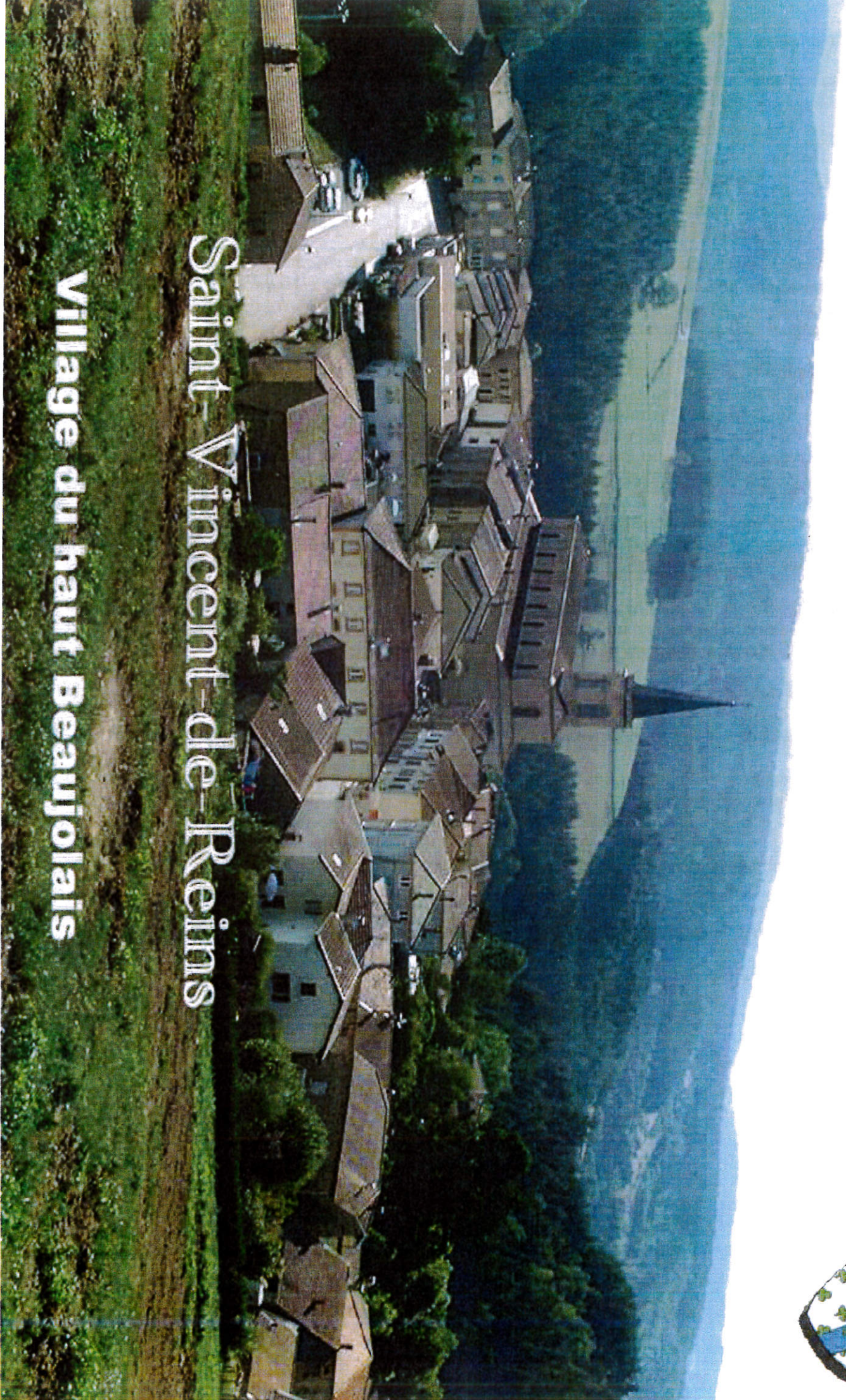
Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au **04.74.89.60.15**
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2012 : www.le-recensement-et-moi.fr
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Solution mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	A	S	S	E	F	R	O	I	D	E		A		U
2	O	S	A		S	I		S	F		C	O	U	R	S
3	M		P	I		L	A			G	O	U	T	T	E
4	I	C	I		M	A	G	N	Y		L		O	L	E
5	T	I	N	T		T	E		S	T	E		R		
6	E	M	S		B	U		M		E		N	O	I	X
7		E		B	A	R	R	I	E	R	E		U	R	
8	E		H	I	V	E	R		T		T	O	T	A	L
9	S	C	I	E	E	S		M	A	D	O	N	E		I
10	T	U		F			L	A		E	N	T		E	T
11		R	G		U	S	A		O				L	N	
12	R	E	I	N	S		C	U	B	L	I	Z	E		



Saint-Vincent-de-Reins

Village du haut Beaujolais